

Rencontre régionale des gardes et des agents du littoral en partenariat avec les gardes et les agents des réserves naturelles

18 et 19 octobre 2018
Cargèse et Piana

Éléments de compte-rendu

Introduction de la rencontre par Michel MURACCIOLE, Délégué de Rivages Corse et Anne-Laure SANTUCCI, Présidente du Conseil des Rivages de la Corse

↳ actualités de la délégation de Rivages Corse

Intervention de Bénédicte BENOIT-SISCO, Déléguée adjointe de Rivages Corse du Conservatoire du littoral

À télécharger ➤ [2018-Rencontre-Corse-Présentation Actualités Délégation Corse.pdf \(32 Mo\)](#)

↳ actualités des Réserves naturelles de Corse

Intervention de Pierre-Jean ALBERTINI, Assistant principal « Réserve Naturelle » au service « Espèces et Milieux Naturels », Office de l'Environnement de la Corse

À télécharger ➤ [2018-Rencontre-Corse-Présentation Actualités RNC.pdf](#)

↳ informations nationales en lien avec la garderie et informations sur les actions de la Direction de la Gestion Patrimoniale

Intervention de Gaëlle MOREAU, Responsable de la Mission Garderie/Sports de nature au sein de la Direction de la Gestion Patrimoniale du Conservatoire du littoral

La DGPat est chargée, en relation avec les délégations de rivages, du pilotage des dispositifs de gestion patrimoniale des sites du Conservatoire.

Elle s'assure que les sites répondent aux exigences fixées par la loi : maintien des équilibres écologiques, qualité paysagère et valorisation du patrimoine naturel et culturel, accessibilité et information du public. Elle est le garant de la qualité des relations conventionnelles avec les gestionnaires et les usagers.

La DGPat est constituée d'une part, en missions thématiques : « patrimoine bâti et culturel », « usages et accueil sur les sites » et « interface terre-mer » et d'autre part, en missions transversales : « coordination scientifique et patrimoine naturel », « gestion - évaluation » et « garderie »

Le terme de « garderie » désigne l'ensemble des agents employés à la gestion des terrains du Conservatoire du littoral et la mission du même nom vise à accompagner les agents, sans dépasser les prérogatives de leurs employeurs, sur des questions de professionnalisation : animation du réseau, reconnaissance des métiers, équipement, échange d'expérience...

Cette séquence d'actualités a permis de présenter cette mission et les travaux en cours et à venir pour les agents du littoral

À télécharger ➤ [2018-Rencontre-Corse-Présentation Gaelle Moreau.pdf](#)

↳ les cétacés et les tortues marines de Corse : conduite à tenir en cas de rencontre avec un animal mort ou vivant

Intervention de Cathy CESARINI, Responsable du Réseau Cétacés et Tortues en Corse

À télécharger ➤ [2018-Rencontre-Corse-Présentation Cétacés et tortues marines.pdf](#) (34 Mo)

À télécharger ➤ [2018-Rencontre-Corse-Affiche tortue.jpg](#)

↳ traitement des plantes invasives : arrachage de souche de l'herbe de la Pampa

Présentation d'un outil (type arrache souche) conçu par les agents de la réserve naturelle de l'étang de Biguglia et de son expérimentation sur le terrain dans le cadre de l'éradication d'une espèce envahissante. (suite de l'atelier terrain 2017).

Intervention de Mathieu ZANCA ROSSI, chargé de mission « Plaine Orientale » de la Délégation Corse du Conservatoire du littoral

À télécharger ➤ [2018-Rencontre-Corse-Présentation Traitement des plantes invasives.zip](#) (67 Mo)

↳ ateliers

Atelier 1 Observer la biodiversité

Animé par Michel DELAUGERRE chargé de mission pour le Cap Corse et chargé de communication de la Délégation Corse du Conservatoire du littoral, spécialiste régional pour les reptiles et amphibien.

Observer la biodiversité sur les terrains du Conservatoire du littoral ? D'accord, mais pour quoi faire ? Dans quel but, quel cadre ? Au bénéfice de qui ? Sur tous les sites, ou sur certains en particulier ? Et pour quelles espèces ou quels habitats ?

Outre un échange d'expériences et de pratiques, l'atelier présentait des observations participatives et des protocoles de suivi déjà mis en place dans un cadre régional ou national, facilement applicables aux terrains du Conservatoire, ainsi que les outils et applications qui peuvent être utilisés.

L'idée est de permettre aux agents intéressés par les suivis écologiques de se familiariser avec les protocoles et les outils existants et de se mobiliser sur l'utilisation des données récoltées et l'importance de leur mise en réseau.

Les suivis floristiques d'espèces patrimoniales et envahissantes

Présentation de Marie-Laure POZZO DI BORGO, Responsable d'unité « Gestion de la Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone (RNTP), et des terrains du Conservatoire du littoral » et conservatrice de la RNTP, Office de l'Environnement de la Corse

À télécharger ➤ [2018-Rencontre-Corse-Atelier-1-Suivis floristiques.pdf](#)

Les suivis d'oiseaux communs

Présentation d'Antoine LEONCINI, ornithologue de la Réserve Naturelle de l'étang de Biguglia, Collectivité de Corse

À télécharger ➤ [2018-Rencontre-Corse-Atelier-1-EPOC.pdf](#)

À télécharger ➤ [2018-Rencontre-Corse-Atelier-1-Rapport EPOC faune-France 2017](#)

Les suivis d'amphibiens

Présentation de Michel DELAUGERRE chargé de mission pour le Cap Corse et chargé de communication à la Délégation Corse du Conservatoire du littoral, spécialiste régional pour les reptiles et amphibien

À télécharger ➤ [2018-Rencontre-Corse–Atelier-1-Suivis amphibiens.pdf \(10 Mo\)](#)

L'outil visiolittoral

Présentation de Pascal CAVALLIN, Responsable de la coordination scientifique au sein de la Direction de la Gestion Patrimoniale du Conservatoire du littoral

À télécharger ➤ [2018-Rencontre-Corse–Atelier-1-Visiolittoral.zip](#)

Synthèse des travaux par Pascal CAVALLIN, Responsable de la coordination scientifique au sein de la Direction de la Gestion Patrimoniale du Conservatoire du littoral

Tour de table : un constat, les participants ont tous, dans leur profil de poste, des missions de suivis scientifiques !

Si sur des sites la question des suivis de la nature ne se pose pas (Réserves naturelles nationales, Parcs naturels marins), sur les terrains du Conservatoire du littoral la question ne se pose pas de manière aussi naturelle y compris dans les documents de gestion.

Privilégier l'objectif de mettre en place des « Observatoires avancés » de la nature en général et dans un contexte de changement global :

- choisir des protocoles existants de portée nationale à adapter au « local » et permettant la comparabilité des données ;
- bien poser la question scientifique initiale pour y apporter une réponse via le choix d'un protocole adapté ;
- savoir arrêter un suivi qui a su apporter une réponse à la question initiale ;
- savoir prendre du recul sur l'utilité et le temps consommé par les suivis pour éviter l'épuisement du long terme ;
- attention aux enregistrements fastidieux ou compliqués de données qui, a priori, ne servent pas (encore) !
- la mutualisation des données permet une comparaison inter-sites indispensable à une vision à la fois intra réseau et sur son propre site ;
- repérer les enjeux et les questions « macro » qui doivent faire l'objet de suivis ;
- valoriser les données recueillies dans le cadre des actions d'accueil du public au travers de l'idée de sensibilisation :
 - qui appuient la nécessité d'un retour « analytique » de l'utilité des données recueillies vers le producteur des données et du suivis ;
 - qui permettent de comprendre comment fonctionne l'écologie d'une espèce ou d'un habitat pour à la fois communiquer et gérer de manière efficiente.

Des attentes exprimées :

- travailler sur les espèces « invasives » (qualité de l'information à délivrer au public du site, nécessité de formation personnelle, imaginer un protocole commun de suivi et de production de données ;
- s'intéresser aussi à la nature ordinaire pour obtenir des indicateurs à partir d'espèces parapluies et cibler quelques protocoles simples à mettre en place sur les 5 prochaines années.
- définir des orientations « biodiversité » propres au Conservatoire du littoral, à prioriser ensuite en délégations et mobilisation des gestionnaires pour former un réseau local ;



- lancer des enquêtes de présence simples d'espèces patrimoniales ou communes à l'échelle de territoires régionaux sur le réseau de sites du Conservatoire du littoral

Des difficultés exprimées :

- les protocoles présentés, même comme simples, ne paraissent pas accessibles à tous et demandent de réelles compétences et connaissances ;
- comment motiver et animer « les troupes » pour obtenir suffisamment de contributeurs au sein du réseau des agents du littoral
- il y a une diversité d'outils d'enregistrement qui ne dialoguent pas assez entre eux pour assurer le partage des données.

Atelier 2 Faire face aux « nouveaux » usages (sans oublier les anciens)

Animé par Roselyne LEONARDINI, Chargée de mission action foncière et gestion des usages à la Délégation Corse du Conservatoire du littoral

Intervention de Mélanie MOTTILLON, Juriste à la Direction de l'action foncière du Conservatoire du littoral

Synthèse des travaux par Olivier BONNENFANT, Chargé de mission « Information et Communication » pour la Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone et la gestion des terrains du Conservatoire du littoral dans l'extrême sud, Office de l'Environnement de la Corse

Les sites du Conservatoire du littoral étant ouverts au public, des activités variées peuvent y prendre place. Certaines sont en pleine extension et parfois de nouveaux usages voient le jour. Pour faire face à cela et permettre que protection des sites et accueil du public puissent cohabiter harmonieusement, il est essentiel que gestionnaires et Conservatoire du littoral encadrent ces usages, que ces derniers soient agricoles, sportifs, culturels, scientifiques... Le rôle des agents de terrain est essentiel, et leur vigilance est en permanence nécessaire.

Cet atelier a pour objectif de permettre de se familiariser avec la notion d'usage, et d'appréhender les étapes clefs qui sont nécessaires, tant sur le terrain que sur le plan administratif, pour observer, analyser et encadrer les usages en espaces naturels protégés.

Chacun pourra aussi échanger sur sa propre expérience, faire part de ses remarques et propositions pour faire évoluer les méthodes de travail, mais aussi faire part de ses interrogations sur ces activités en constante évolution.



Débats et échanges :

- Définition des termes « domaine public », « domaine privé » ;
- Présentation des principaux usages rencontrés sur le domaine du Conservatoire et l'encadrement des usages autorisés sur tant le plan administratif que par les agents sur le terrain
- Point juridique sur l'occupation privative du domaine public ;
- Nouveaux usages (VTT électrique, Survol, Pose d'hélicoptère à Campomoru...) : échange sur les possibilités de gestion, par arrêté municipal notamment ;
- Affection du DPM au Conservatoire : comment gérer les activités liées, nouvelles pour les agents ? (ex. : pêche dans embouchure), quelles compétences en matière de police judiciaire ?, mise en place de nouvelles règles d'usage ;

- Remontée d'information : il est nécessaire d'améliorer la remontée d'information de l'agent vers sa hiérarchie et du gestionnaire vers le CdL ; expérience des fiches de suivi des conventions agricoles et des fiches de suivi de sites ; remontées des observations ponctuelles.
- Information sur les conventions et les autorisations : il est utile de permettre à chaque agent de connaître le contenu des conventions/autorisations pour améliorer la veille sur les obligations des pétitionnaires : quels outils (fiches synthétiques...) ?

[À télécharger ➤ 2018-Rencontre-Corse—Atelier-2-Usages.pdf](#)

Note de principe pour la pratique des sports de nature sur les terrains du Conservatoire du littoral

Présentation par Gaëlle MOREAU, Responsable de la Mission Garderie/Sports de nature au sein de la Direction de la Gestion Patrimoniale du Conservatoire du littoral

- La note de principe est un ensemble de préconisations et non une doctrine ou une réglementation ;
- Les demandes d'autorisation pour les sports de nature et notamment les manifestations sportives sont en augmentation (comme pour les autres usages : mariages, tournages etc.), imposant aux délégations le besoin d'une conduite à tenir pour les gérer. Cette note a cet objectif de proposer des éléments de réponses mais aussi une gouvernance en offrant la possibilité aux Conseils des Rivages et Conseil d'administration de décider de la tenue ou non de manifestations de volume important.
- Un travail pour la diffusion de la note simplifiée auprès des élus et des services de l'Etat (portes d'entrée des organisateurs pour prévoir un évènement) et des fédérations sera entrepris par le Conservatoire en 2019.

Débats et échanges :

- Note utile pour disposer d'une position cohérente, permet l'implication du CA du Conservatoire pour les manifestations les plus importantes ;
- Nécessité de ne pas simplement informer les élus de ces principes, mais de développer un argumentaire pour les convaincre que les terrains du Conservatoire ne peuvent accueillir toutes les manifestations sportives (exemple de « Swim Run » à Bonifacio) ;
- Proposition pour les usagers individuels, hors manifestation et non licenciés, de les sensibiliser à travers les distributeurs principaux (Décathlon...) ; dépasse le champ du Conservatoire car pour tout type d'espace naturel, protégé ou non.

[À télécharger ➤ 2018-Rencontre-Corse—Atelier-2-Principes sports de nature.pdf](#)

Atelier 3 Concevoir et entretenir un aménagement (atelier terrain)

Animé par Francois GARNIER, Société Erba barona paysage, Maître d'œuvre, Stéphane CIANFARANI, Gestionnaire, Syndicat Elisa, et Michel MURRACIOLE, Délégué de Rivages pour la Corse du Conservatoire du littoral

Pour accueillir et canaliser le public, préserver les habitats sensibles, le patrimoine rural et gérer les possibles usages, de nombreux aménagements sont réalisés sur les terrains du Conservatoire du littoral : création de sentier, restauration de patrimoine bâti, d'ouvrage en pierre...

Quel est le rôle de chacun lors de la phase de concertation d'un projet d'aménagement ? Quel suivi doit être effectué lors de la phase de travaux ? Une fois l'aménagement réalisé, quelle vigilance faut-il assurer ?



Afin de travailler en immersion sur cette thématique, l'atelier se déroulera sur le site d'Omigna, pointe rocheuse aménagée en 2013 par le Conservatoire du littoral qui comprend de nombreux ouvrages maçonnés afin de canaliser le public sur un sentier de découverte, la préservation de zone sensible et la restauration d'un patrimoine agro-pastoral et historique.

Aménagement et entretien

Présentation par Stéphane CIANFARANI, Gestionnaire, Syndicat Elisa

[À télécharger](#) ➤ [2018-Rencontre-Corse—Atelier-3-Aménagement et entretien.pdf](#)

Synthèse des travaux par Emmanuelle FAUVELLE, Animatrice Natura 2000 en Corse du sud , Collectivité de Corse

L'atelier a commencé par la visite du site d'Omigna qui a permis d'identifier une série de problématiques liées au site et à son aménagement (problématiques que l'on retrouve sur tous les sites) :

- Problématiques liées au foncier : où faire passer le sentier, les escaliers, où positionner les panneaux signalétiques...
- Une problématique de lisibilité pour les usagers : dans notre cas, certains usagers n'empruntent pas les escaliers mais vont tout droit sur la piste. Peut-être faudrait-il revoir l'entrée du site et donner envie d'emprunter ces escaliers en les rendant plus attractifs ?
- Problématique esthétique avec pour exemple les escaliers à l'entrée du site (en béton, et très raide)
- Problématique liée aux différents types d'usages : ici il a fallu prendre en compte l'éleveur et ses vaches
- Problématique de l'entretien. L'entretien courant (végétation, sentiers, murs...) n'est pas un problème. En revanche, quand il s'agit de travaux plus lourds (refaire des murs, des emmarchements, etc) les agents peuvent se retrouver face à des problèmes avec des questions de moyens et de coûts associés, de besoin en formation (par exemple formation murs en pierres sèches).
- Problématique des modifications nécessaires. Soit pour corriger des erreurs (positionnement de panneaux), des dysfonctionnements (sas anti vaches qui laissent passer les vaches), apporter des améliorations (portion de sentier trop raide qui ravinent en cas de pluie)
- Problématique de la mise en valeur : du patrimoine et des aménagements (murs)
- Problématique des dégradations (liées aux intempéries, à l'érosion, aux usages)

Toutes ces problématiques doivent être prises en compte. Il n'est pas possible de considérer qu'il n'y a que l'entretien habituel à prévoir à l'issue d'un aménagement.

Un site vit, évolue au gré des intempéries, des usagers, de l'érosion. Les aménagements aussi ! Il est donc nécessaire de mener une surveillance quotidienne, d'être à l'écoute du site, d'être réactif.

C'est le travail des agents sur le terrain mais aussi des services impliqués. Il est nécessaire de faire remonter les informations : matériel à commander, budget à mobiliser, entreprises à solliciter...

L'aménagement d'un site à une naissance (parfois longue et douloureuse) et une vie pendant laquelle il change, il évolue, il s'améliore, il fait face à certaines agressions, il est parfois « blessé », il cicatrise...ou pas...

Si les acteurs en charge du suivi ne sont pas attentifs, l'aménagement peut mal vieillir voire se dégrader et mourir.

Il est donc nécessaire d'être réactif, de panser rapidement les blessures afin de l'aider à vieillir bien.

Atelier 4 Gérer la fréquentation humaine

Animé par Jean Michel CULIOLI, Responsable du service « Espaces Protégés » de l'Office de l'Environnement de la Corse et Jean-Marie DOMINICI, Conservateur de la Réserve Naturelle de Scandola, Parc naturel régional de Corse

Comment gérer la fréquentation croissante ? Quels sont les outils scientifiques disponibles pour aider les gestionnaires ? Comment évaluer la « capacité d'accueil » et en particulier la capacité de charge écologique ? Existe-t-il des bio-indicateurs ?

L'atelier est organisé en deux temps : une présentation de Jean-Marie DOMINICI de la réserve naturelle de Scandola concernant l'utilisation de 3 bio-indicateurs (balbuzard, herbiers de posidonies et peuplements piscicoles) pour caractériser la fréquentation, et une présentation de Jean-Michel CULIOLI sur le travail effectué sur la RNBB (notion de surfréquentation : quels outils mettre en place ? comment appréhender le problème ? Résultats de l'observatoire de la fréquentation des Lavezzi).

La seconde partie est dédiée à un temps d'échanges entre gestionnaires afin d'établir des pistes communes de réflexion et des axes à prendre en compte dans les futurs plans de gestion.

Fréquentation sur les îles Lavezzi

Présentation par Jean Michel CULIOLI, Responsable du service « Espaces Protégés » de l'Office de l'Environnement de la Corse

À télécharger ➤ [2018-Rencontre-Corse–Atelier-4-Fréquentation îles Lavezzi.pdf](#) (30 Mo)

Etude et caractérisation de la fréquentation maritime et de son impact sur l'herbier de posidonie, le peuplement de poissons et le balbuzard pêcheur dans la Réserve Naturelle de Scandola

Présentation par Jean-Marie DOMINICI, Conservateur de la Réserve Naturelle de Scandola, Parc naturel régional de Corse

À télécharger ➤ [2018-Rencontre-Corse–Atelier-4-Etude fréquentation Scandola.pdf](#)

Synthèse des travaux par Pierre-Jean ALBERTINI, Assistant principal « Réserve Naturelle » au service « Espèces et Milieux Naturels », Office de l'Environnement de la Corse

Rappel : les objectifs premiers des Réserves Naturelles sont la protection de la nature et le respect des réglementations. Les suivis scientifiques et la sensibilisation du public sont un moyen d'atteindre ces objectifs. Il existe différents contextes pour les Réserves naturelles de Corse : touristique (Scandola, Ritundu, Bunifaziu, Cap corse...), périurbaine (Biguglia) ou extensive (Tre padule). Quelques pistes sont identifiées pour l'évaluation de la fréquentation :

- Suivis pluridisciplinaires intégrant l'environnement humain à long terme fiables et normés (séries de données longues et ininterrompues).
- Adaptation de la réglementation pour tenir compte des activités nouvelles : gestion adaptative (cas des Réserves naturelles nationales (RNN) devenues Réserves naturelles de Corse (RNC) et des difficultés liées aux modifications du décret).
- Répression et sensibilisation
- Différentes capacités de charge : capacité de charge physique, économique, sociale, écologique et biologique.

Il est parfois difficile de définir des bio indicateurs : choix d'une espèce adaptée au paramètre suivi, influence des facteurs extérieurs, des variations annuelles...

Face à une forte hétérogénéité spatiale et temporelle de la fréquentation et au constat du développement d'activités économiques impactant parfois le site, il paraît nécessaire de proposer de nouveaux segments économiques respectueux de la nature à la place des activités. La fiscalité environnementale, notamment la taxe Barnier, est une piste de travail afin de mobiliser des financements nécessaires à la gestion.

Les gestionnaires ont un rôle de veille environnementale, une gestion réactive et l'application d'un principe de précaution doivent maintenir la protection de la biodiversité des sites.



↳ visite du site de Capu Rossu

Intervention de Francois GARNIER, Société Erba barona paysage, Maître d'œuvre, Michel MURRACIOLE, Délégué de Rivages pour la Corse du Conservatoire du littoral, et Karine BURON, chargée de mission au sein du service "Espèces et Milieux Naturels" de l'Office de l'Environnement de la Corse.



Le site, cap rocheux et sauvage emblématique de la côte occidentale de la Corse et situé à l'extrême sud du golfe de Porto, est très fréquenté pour la promenade et la randonnée. Victime de son succès, il a été récemment aménagé pour une mise en valeur des nombreux vestiges et traces de son passé agricole (petites oliveraies, restanques, aires à blé, maisonnettes, pagliaghji, ancien jardin avec source aménagée...) et afin de proposer un itinéraire de randonnée à la fois sûr et de qualité ; cet itinéraire est aujourd'hui inscrit au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR).

Le site appartient pour partie à la Collectivité de Corse et pour partie au Conservatoire du littoral.





Le site est traversé par un sentier communal qui conduit à la tour génoise (propriété de l'Etat) implantée à son extrémité au sommet de falaises imposantes et du haut de laquelle on peut découvrir l'ensemble de la partie sud du site classé du golfe de Porto. Un sentier littoral a également été aménagé pour offrir une boucle.

Les côtes de Capu Rossu sont parsemées d'une dizaine d'îlots satellites d'un grand intérêt patrimonial ; le balbuzard pêcheur y a trouvé un refuge favorable à sa nidification.

